

**2009/1327 - Programme "Territoires de Commerce Equitable"** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 27/04/2009, p. 0737)

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, rapporteur : Avis favorable de la Commission Monsieur le Maire.

Malgré la rédaction succincte de cette délibération, le lancement du programme « Territoires de Commerce Equitable », appelle quelques commentaires.

Après demain, le 6 mai, Lyon, Ville pilote lance ce programme à l'Assemblée Nationale en présence de MM. Bernard Accoyer, Christian Jacob, Jacques Diouf, directeur général de la FAO et bien d'autres. Vous voyez que ce n'est pas alternatif.

Avec ce programme, Lyon a pour objectif d'inscrire notre démarche pour une consommation durable dans une nouvelle dynamique économique. Nous allons créer un comité local de développement des consommations durables et équitables, ces consommations sont en croissance de 40 % sur 2009. Il fera des propositions de développement sur le territoire Lyonnais et associera toutes les entreprises qui le souhaitent.

Notre première opération se déroulera du 9 au 13 juin en partenariat avec l'Association des Toques Blanches. Les chefs Lyonnais ont décidé de s'engager à nos côtés en proposant des produits de commerce équitable et c'est une première en France. Demain, les clubs de sport, les écoles, les hôpitaux pourront rejoindre cette démarche.

« Territoires de Commerce Equitable » est la déclinaison française de la campagne Fairtrade subventionnée par la Communauté européenne. Lyon est aujourd'hui une des chevilles ouvrières de ce programme ambitieux qui va nous permettre de lancer le label ville équitable et durable avec tous les acteurs concernés sur le territoire.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)